



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 99021

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le coût du logement dans Paris *intra muros* qui devrait dépasser le seuil record des 8 000 euros. Selon le baromètre de plusieurs agents, les prix ont augmenté pendant l'année 2010 d'environ 20 %. Entreprises, locataires, étudiants, familles désireuses d'accéder à la propriété : tous pâtissent de cette tendance, alimentée par une crise qui a conduit nombre d'investisseurs à délaisser les marchés financier pour la pierre. Dans Paris *intra muros*, les petites surfaces à moins de 200 000 euros ont été prises d'assaut. Il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement compte faire vis-à-vis de cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99021

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 863

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)